

Le conseil citoyen du Ramponneau - Fécamp

Une formation pour mieux positionner le conseil citoyen

Pourquoi former le conseil citoyen ? Quels leviers et quelles difficultés lors des premiers mois de fonctionnement du conseil citoyen ? Comment accompagner l'installation du conseil citoyen dans le paysage institutionnel local ? Un retour sur la formation dispensée au conseil citoyen du quartier du Parc Ramponneau, à Fécamp, permet de saisir comment les membres du conseil citoyen ont progressivement trouvé leur place et leur rôle dans cette nouvelle instance.

Une formation, pour quel besoin ?

La démarche de création du conseil citoyen a été lancée dès 2014 avec la volonté d'associer un premier groupe d'habitants à la signature du Contrat de Ville. La ville de Fécamp compte un seul quartier prioritaire, le Parc du Ramponneau, et donc un unique conseil citoyen. Si la localisation excentrée du quartier se traduit par un certain éloignement du reste de la ville, les 2 800 habitants de ce quartier se connaissent souvent depuis plusieurs générations. Cet attachement s'est manifesté par la volonté des habitants de rester dans leur quartier lors de la réalisation des opérations de renouvellement urbain. La fin de ces opérations, prévue pour septembre 2016, constitue aujourd'hui l'un des sujets sur lequel le conseil citoyen s'investit.

Constitué suite à un appel à volontaires et un travail de médiation de terrain réalisé par un adulte-relais de la maison de quartier du Ramponneau, le conseil citoyen s'est rapidement constitué en association. Il comprend aujourd'hui 22 membres, dont 18 habitants et 4 acteurs locaux (deux commerçants et deux acteurs associatifs). Toutefois il a fallu prendre le temps de consolider un groupe de volontaires, de comprendre le sens de cette nouvelle instance, d'en saisir les outils. Le temps de maturation du conseil citoyen avant son lancement dans la dynamique qu'il connaît aujourd'hui a été d'un an environ. L'une des difficultés observée au début fut une confusion sur le rôle du conseil citoyen et sur la distinction entre le conseil citoyen et l'association porteuse créée à cet effet : « on ne comprenait pas ce qu'on faisait ici... ». C'est pour répondre à cette difficulté que les membres du conseil citoyen ont exprimé une demande de formation ; à laquelle la ville a répondu en sollicitant l'intervention d'un prestataire qualifié.

Déroulement de la formation

Une formation à destination de tous ceux amenés à travailler avec le conseil citoyen

Le cabinet Extracités a été retenu pour mener cette formation qui, conformément aux besoins identifiés, n'avait pas pour but d'apporter un savoir technique sur la politique de la ville mais bien d'éclairer et d'alimenter la réflexion sur le rôle de cette nouvelle instance, afin que les membres du conseil citoyen se l'approprient et qu'ils puissent se positionner par rapport à leurs partenaires (la mairie, la communauté de communes, les bailleurs sociaux...). A cette fin la formation s'est déroulée en trois temps :

- Une séance à destination des élus et des techniciens sur les changements induits par la création du conseil citoyen, les conditions de réussite, les attentes et les apports des uns

- et des autres vis-à-vis de la participation citoyenne ;
- Une séance pour les membres du conseil citoyen afin de comprendre le sens à donner à l'instance et les principes de fonctionnement qui peuvent être posés ;
- Une séance commune aux habitants, aux techniciens et aux élus afin de s'assurer d'une compréhension partagée sur le rôle du conseil citoyen.

« On nous a expliqué comment on pouvait faire »

Cette formation est intervenue fin 2015, plusieurs mois après la création du conseil citoyen et de son association. Elle a permis de remotiver et rassurer les habitants qui commençaient à s'essouffler, et a contribué à une meilleure structuration du conseil citoyen. En effet, l'un des apports directement lié à cette formation est la création de commissions thématiques. Il existe aujourd'hui plusieurs pôles : un pôle environnement, un pôle journal, etc. Alors que les membres du conseil citoyen se sentaient mal informés sur ce qu'était le conseil citoyen, la formation a permis de repartir sur de nouvelles bases.

La ville de Fécamp a fait preuve de volontarisme sur la mise en place du conseil citoyen, issu d'une culture de la participation pré existante (notamment à travers les ateliers sur la rénovation urbaine). Néanmoins il était tout de même utile d'apporter une formation aux élus et aux techniciens pour lesquels cette instance représentait une nouveauté. Cela a permis de résoudre la méconnaissance de cette nouvelle instance à travers une parole externe qualifiée qui a eu une réelle portée. En effet les élus ont désormais intégré leur positionnement de soutien technique ponctuel au conseil citoyen, alors qu'ils pensaient devoir assister aux réunions du conseil citoyen à ses débuts, la différence avec les anciens conseils de quartier de Fécamp n'étant alors pas totalement clarifiée.

Au-delà de la formation, les leviers et les difficultés

Des conditions qui ont facilité la mobilisation des habitants...

Le conseil citoyen semble être bien identifié comme un nouveau partenaire par les institutions locales : systématiquement invités aux réunions des instances du Contrat de Ville, les membres du conseil citoyen sont également associés aux démarches participatives comme les diagnostics en marchant. Lorsqu'à la suite de cette démarche le conseil citoyen a porté l'idée de créer une « brigade verte » pour sensibiliser à l'entretien du quartier, les bailleurs et la ville se sont mobilisés, ainsi que les jeunes de l'UFCV (Union française des centres de vacances et de loisirs).

Un levier important de la mise en place du conseil citoyen a aussi été de pouvoir mettre en œuvre des actions concrètes après une phase de démarrage où la démarche paraissait trop conceptuelle. Le rôle du conseil citoyen est devenu tangible de par l'expression d'avis dans les comités techniques et de pilotage du Contrat de Ville, mais aussi lorsque qu'il a pu répondre à l'appel à projet politique de la ville pour relancer la publication du journal du quartier, et à travers l'organisation par l'association porteuse du conseil citoyen de nombreuses actions sur le quartier : organisation d'une formation PSC1, d'une « brigade verte », de temps de convivialité...

...et des difficultés à dépasser

Lors de la participation aux réunions du Contrat de Ville, les habitants se sont retrouvés confron-

tés à la barrière du langage technique et à la découverte du fonctionnement des politiques publiques qui a demandé un temps d'apprentissage. Cette démarche a été à double sens : les techniciens se sont adaptés, et certains conseillers citoyens ont fait leur propre recherche sur les termes utilisés. Les membres du conseil citoyen ont également pu ressentir une difficulté à communiquer avec les habitants, qui se résout toutefois petit à petit, notamment grâce à la réalisation de porte à porte pour mieux se faire connaître et dialoguer avec eux. Les conseillers citoyens ont reçu une formation dispensée par l'UFCV du Ramponneau, pour savoir « comment aller voir les gens, discuter avec eux », et se rendent visibles à travers les journaux locaux, le journal de quartier « les Fenêtres » et leurs actions sur l'espace public.

Quelle nouvelle formation, pour quelle évolution?

Le conseil citoyen lance divers projets à travers son association « Portevoix » : en plus de la gestion du FPH, du journal, de la brigade verte, des idées germent pour mettre en place des temps de convivialité, un atelier de réparation solidaire, créer un marché... Ainsi le défi à venir sera sûrement de maintenir la dynamique et de ne pas laisser s'épuiser des membres qui s'investissent intensément depuis le début, ce qui soulèvera aussi la question du renouvellement des membres du conseil citoyen. Un travail sur la participation des jeunes est aussi à approfondir, même si des pistes sont déjà lancées avec le rapprochement entre le conseil citoyen et les jeunes de l'UFCV ou encore une jeune association du quartier.

En termes de formation, la priorité exprimée par le conseil citoyen est d'être mieux formé à la prise de parole en public. A la fois pour apprendre à plus facilement « parler devant quelqu'un qu'on ne connaît pas, surtout si l'on est timide », et pour « savoir comment s'exprimer » auprès des habitants et des institutions.

Contacts :

Préfecture de la Seine-Maritime

Madame Agnès Bouty-Triquet
Sous-préfète chargée de mission pour la politique de la ville
7 place de la Madeleine, 76036 Rouen
Tél. : 02 32 76 52 05

Monsieur Franckie Eugene-Norbert
Délégué de la préfète de la Seine-Maritime
7 place de la Madeleine, 76036 Rouen
Tél. : 02 32 76 52 41

Maison du quartier du Ramponneau

1 rue traversière, 74600 Fécamp
Tél. : 02 35 10 40 98
maisondequartiers@ville-fecamp.fr

